

L'AFM 32 s'associe à l'Ordre national du Mérite

Encouragement au civisme et à la citoyenneté : une convention de partenariat entre l'ANMONM-Gers et l'association gersoise des Maires de France



L'AFM 32 s'associe à l'Ordre national du Mérite

L'Association des membres de l'Ordre national du Mérite (ANMONM), section du Gers, œuvre activement, entre autres objectifs, à mettre à l'honneur - par la remise de prix - les élèves et leurs enseignants qui se sont distingués dans le champ de la citoyenneté et du civisme ; cette reconnaissance est étendue aux actes de courage et de dévouement réalisés par des jeunes. Depuis peu, ce sont les adultes et certains organismes qui peuvent être distingués par le prix de l'Initiative mémorielle.

Ce sont là des mesures de reconnaissance et d'encouragement par l'exemple indispensables dans une société en perte de repères et de valeurs.

Afin de faire remonter jusqu'à elle la connaissance des cas méritoires, l'association signe des conventions avec certains partenaires privilégiés par la nature de leur activité de contact.

C'est ainsi qu'une convention de partenariat a été signée le 14 novembre dernier à la Maison des Ordres nationaux à Auch entre monsieur Michel Baylac, président de l'Association des maires de France (AMF) du Gers et le lieutenant-colonel (e.r.) Jean-Claude Baurens, président de la section gersoise de l'ANMONM. Auparavant, une autre convention avait été signée avec le directeur académique des services de l'éducation nationale du Gers (DASEN) et une troisième convention sera signée prochainement avec le président de l'Association des maires ruraux (AMR) du Gers.

Enseignants et élus sont en effet les mieux placés comme on le sait pour identifier les situations posant problème mais également et fort heureusement, pour le repérage des comportements les plus vertueux.



Le lieutenant-colonel, Jean-Claude Baurens, et Michel Baylac, président de l'AMF 32 ont signé la convention.